



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES
DEPARTEMENT
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

ABTEILUNG FÜR AUSWÄRTIGES
DIVISION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

B.57.15.- GD. tentative d'intervention Berne, le 9 février 1935.

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
Prière de rappeler cette référence dans la réponse

par la force à l'intégrité territoriale, ou
de transformer par la force le régime politique et
social d'un des pays contractants", le Gouvernement al-
lemand a eu en vue un engagement de même portée mais
de caractère positif consistant à réprimer toute agi-
tation, propagande ou tentative d'intervention etc."

Monsieur le Ministre,

et qu'il aurait vu un certain intérêt à ce qu'un enga-
gement positif de cette nature fut assumé par tous les
voisins de l'Allemagne, y compris la Suisse. Cette ex-
plication est de nature à rendre plus compréhensible
que l'on ait songé, à Berlin, à trouver opportun de
nous voir participer à un pacte qui ne fait qu'énoncer
des principes qui sont évidents pour un état perpétuel-
lement neutre.

ne de ces questions avait la portée suivante:
M. de Weizsäcker a insisté à plusieurs re-
prises de la façon la plus catégorique sur le fait que
sa démarche avait un caractère purement informatif et
qu'il n'était chargé ni de demander, ni même de sugges-
ter quoi que ce fut au Conseil fédéral. Nous l'avons
vivement remercié pour cette communication qui nous met
particulièrement à l'aise et nous permet de considérer
la Grande-Bretagne à un tel pacte?"

comme écartée la désagréable éventualité d'une démar-
che insistant pour nous amener à participer au pacte
de non-immixtion.

Des explications qui nous ont été fournies
par M. de Weizsäcker, il ressort qu'alors que le proto-
cole du 7 janvier 1935 prévoit "l'engagement mutuel de
ne susciter ni favoriser aucune agitation, propagande

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Monsieur Alphonse D u n a n t ,
Ministre de Suisse,
P a r i s .

Handwritten signature



CHES
FÉRAL

ou tentative d'intervention ayant pour but de porter atteinte par la force à l'intégrité territoriale, ou de transformer par la force le régime politique ou social d'un des pays contractants", le Gouvernement allemand a eu en vue un engagement de même portée mais de caractère positif consistant à réprimer "toute agitation, propagande ou tentative d'intervention etc." et qu'il aurait vu un certain intérêt à ce qu'un engagement positif de cette nature fût assumé par tous les voisins de l'Allemagne, y compris la Suisse. Cette explication est de nature à rendre plus compréhensible de que l'on ait songé, à Berlin, à trouver opportun de nous voir participer à un pacte qui ne fait qu'énoncer des principes qui sont évidents pour un Etat perpétuellement neutre.

M. de Weizsäcker a insisté à plusieurs reprises de la façon la plus catégorique sur le fait que sa démarche avait un caractère purement informatif et qu'il n'était chargé ni de demander, ni même de suggérer quoi que ce fût au Conseil fédéral. Nous l'avons vivement remercié de cette communication qui nous met particulièrement à l'aise et nous permet de considérer comme écartée la désagréable éventualité d'une démarche insistant pour nous amener à participer au pacte de non-immixtion.

Des explications qui nous ont été fournies par M. de Weizsäcker, il résulte que l'engagement mutuel de ne susciter ni favoriser aucune agitation, propagande

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Monsieur Alphonse D u n a n t ,
Ministre de Suisse,
Paris.

